

La météo de la F3SCT (de l'UL)

Mai 2023

Approbation de projets de PV

Pour bien commencer, il nous faut parler des choses qui se passent bien. Nous tenons à féliciter la secrétaire administrative de la F3SCT qui depuis son arrivée nous fournit les PV d'une séance à l'autre. On en apprécie la qualité et le détail.



Prion ou vache folle

Nous avons ressorti notre boîte à archives du mois de février 2022 et avons demandé où en était la consultation qui devait être faite par l'UL, suite à notre demande de novembre 2021. Il s'agissait d'une consultation large et générale pour l'ensemble des enseignants-chercheurs pour déterminer qui avait été en contact avec les prions infectieux. On nous avait répondu à l'époque qu'on n'aurait pas de réponse avant juillet 2022. Cette date est largement dépassée et vu le flou que notre demande a provoqué, nous nous sommes demandé si cette consultation n'a pas été enfouie dans les bas-fonds de l'UL. Comme nous pensons que c'est important, nous reposerons la question à la prochaine F3SCT, en espérant très vite le soleil après le brouillard.



Rapport inspecteur du travail du ministère

En ouverture de séance, on nous annonce que le rapport de l'inspecteur du travail du ministère nous sera présenté le mercredi 14 juin en visio.

La présentation de ce rapport avait initialement été programmée à la séance du CHSCT du 13 octobre 2022 (pour rappel nous n'avions pas siégé car les documents nous étaient parvenus la veille). Après plusieurs demandes et des indisponibilités de l'inspecteur, le rendez-vous est donc pris un mercredi en visio. On peut s'interroger sur la pertinence de planifier cette réunion un mercredi sachant que cette journée est souvent banalisée pour plusieurs d'entre nous et également sur le fait que celle-ci se fasse en visio presque un an après la visite des inspecteurs.



Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap

On tient à féliciter le travail des équipes travaillant sur ces thématiques. L'université arrive à un taux d'employabilité de 3,59 %, bien loin des 6 % que nous devrions respecter du point de vue réglementaire.

Le registre public d'accessibilité (RPA) est disponible sur le site de l'université de Lorraine mais est verrouillé par un mot de passe. Pas simple d'organiser sa venue quand on vient de l'extérieur... L'administration a pris l'engagement de régler ce problème d'accès. Affaire à suivre.



Bilan 2022 de la mission EDI (Égalité-Diversité-Inclusion)

Nous avons été étonnés de voir dans le déroulé de ce bilan que l'UL s'engage sur l'expérimentation d'une plateforme pour les harcèlements : signalement.net. Pourquoi une seule plateforme ? Ne doit-on pas avoir un



devis de trois fournisseurs ? Comment cette plateforme a-t-elle été choisie ? Aucun tarif n'est avancé ? Pas de cahier des charges ? Comment la confidentialité des personnes et des données est-elle assurée ? Pas de réelles réponses. Un GT a été créé mais sans personne des organisations syndicales, ni de la direction du numérique. Bizarre, bizarre, tout cela est très bizarre.

Autre sujet : la charte des cellules EDI (très attendue) qui devrait être présentée rapidement dans les conseils centraux. Nous demandons si la protection des membres et si un temps dévolu à ce travail y seront inscrits (sur la base de ce qui est prévu pour les agents de prévention et discuté en comité EDI). On nous répond que non, ce n'est pas prévu pour tout de suite, que cela devrait être mentionné après dans un avenant. Un avenant ? Aux calendes grecques certainement. Vous comprendrez que nous allons reparler prochainement de cette charte et que ce point risque d'être toujours très orageux !

Bilan annuel de la médecine du travail

Que dire à part qu'on n'a pas eu de document préparatoire en amont de la réunion afin de préparer nos questions. Que le diaporama présenté en séance comportait beaucoup de données chiffrées très intéressantes... mais difficile de rebondir en si peu de temps.

Niveau développement sur l'année suivante, un travail va être fait sur l'harmonisation des données entre la RH et le suivi de la médecine du travail. Et ça, ça nous fait super plaisir étant donné que c'est une proposition qu'on porte depuis quelques années. Il faut assurément être patient dans la vie.



Actualisation de la procédure de traitement des fiches SST

Après un groupe de travail déjà orageux mais qui avait, d'après nous, trouvé une issue favorable et laissé place à une éclaircie, nous voilà surpris par une averse de grêlons venant obscurcir les discussions précédentes.

Vos élus tiennent à ce groupe de travail qui a fonctionné en bonne intelligence depuis des années et tiennent à vérifier que les actions de préventions ont toutes été envisagées.

Clôture par qui, quand et comment... Ce n'est pas vraiment le fond de la question. Quelle place laisse-t-on à vos élus pour intervenir ? Quelles sont leurs leviers d'actions et de proposition ? A quel moment ? Sous quelle forme ? Une chose est certaine, la météo reste incertaine sur cette thématique !



Suivi des accidents de travail, de service et de trajet

Une présentation des déclarations d'accidents est présentée comme habituellement. La météo de la séance s'éclaircit un petit peu. Nous sommes sous le même parapluie et tombons d'accord sur le fait qu'il faut une procédure claire concernant le transport des personnels de l'établissement lorsque le SAMU ou les pompiers ne se déplacent pas.



A bientôt

Vos élués et élus CGT-FSU-SUD de la F3SCT